

## REUNION PUBLIQUE - ROUVROY 7 JANVIER 2009

### Questions posées :

#### - Equipements publics :

##### - Piscine :

- Fuites d'eau à la piscine (eau chlorée)

*Réponse :* La compétence « piscine » a été transférée à la Communauté de Communes de l'Abbevillois depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Une étude sur les fuites a été réalisée cet été. Les fuites correspondent, aujourd'hui, essentiellement à des pertes "normales" (évaporation, etc.). Toutefois, un programme de travaux a été établi avec la Communauté de Communes de l'Abbevillois : accessibilité, vestiaires, réfection de tous les réseaux pour réduire les fuites (qui sont coûteuses et dangereuses pour l'environnement).

- La température de l'eau de la piscine baisse lors de son créneau (handisport) alors que les douches sont trop chaudes (Mme Douchet - rue des Drapiers)

*Réponse :* La piscine a un planning d'occupation fort chargé, ce qui engendre des nuisances, notamment un taux élevé de chloramine. Afin de rectifier ce taux, il convient d'injecter de l'eau plus froide que celle des bains. Une réflexion est en cours avec la Communauté de Communes de l'Abbevillois afin de trouver un meilleur système, en l'occurrence un déchloramineur. M. PONCHEL rappelle que les règles d'hygiène sont plus strictes désormais (douches avant piscine, bonnets, etc.) et qu'une campagne de sensibilisation est en cours.

#### - Environnement / Aménagements

- Avenir de la friche Maillard et entretien

*Réponse :* M. le Maire souligne que ceci s'articule avec le projet d'école. Un projet global pourrait permettre de mettre un terme à ces difficultés et de combler la carence de logements, de commerces de proximité du secteur, tout en évitant de concurrencer les commerces déjà existants. Ce projet devra tenir compte des contraintes du PPRI. Concernant la dépollution du site, il est indiqué qu'elle est à la charge de l'acquéreur qui en a été informé.

Pour ce qui concerne l'entretien actuel de la friche, M. le Maire rappelle qu'il s'agit d'une parcelle privée. La Ville va se rapprocher du propriétaire pour que le nécessaire soit fait.

- Mautort après le cimetière : fossés non entretenus

*Réponse :* Ceci va être revu. M. le Maire rappelle toutefois que certains passages sont impraticables par les engins.

- Hôtel des Rames : eau stagnante à l'arrière du site (Mme DOUCHET)

*Réponse :* M. le Maire confirme cette situation regrettable. Il indique que la DRAC va être relancée pour venir constater les problèmes de ce chantier.

- Demande de sécurisation du carrefour Chant des Oiseaux par un panneau « stop » ou autre

*Réponse :* M. HEMERLE indique que ceci peut être revu dans le cadre du plan de circulation. Les coordonnées du demandeur sont laissées à M. HEMERLE.

- Il est signalé que le « camp César » est en train d'être détruit par la circulation intempestive de quads sur le terrain (M. TESTU).

*Réponse :* M. le Maire indique que ceci va être vu et précise qu'une surveillance sera éventuellement réalisée par la Police Municipale.

#### - Voirie :

- Des travaux ont déjà eu lieu sur une partie de la chaussée de Rouvroy. D'autres ont été présentés. Qu'en est-il de ceux de « 3<sup>ème</sup> partie » ?
- Problème de trottoirs route des Polonais. Qu'en est-il du projet de l'ancienne municipalité relatif au stationnement unilatéral ?
- A quand la réfection totale de la route des Polonais ?

*Réponse :* Il y a également un problème de vitesse. Pour le projet évoqué, une étude sera lancée en 2009. Les travaux seront sans doute réalisés courant 2010. La partie « Route des Polonais » peut être évoquée sur la période 2010-2011, afin de résoudre les difficultés de vitesse et de trottoirs. La proposition de création d'un petit giratoire est émise mais semble difficile à réaliser (route départementale, maintien d'un certain gabarit). M. le Maire est favorable à un stationnement fixe et au rétrécissement de la chaussée, ce qui permettra une augmentation de la largeur des trottoirs et une limitation de la vitesse. Il rappelle que des réunions de concertation seront réalisées pour connaître l'avis des habitants. En attendant des contrôles de vitesses seront faits par la Police Nationale et la Police Municipale.

- Nettoyage du Chemin de Blangy

*Réponse :* Le matériel vient d'être réparé. Ce problème sera revu par la Communauté de Communes de l'Abbeillois dont relève cette compétence.

- Comblement de trous ; demande de tout venant

*Réponse :* M. HEMERLE est au courant de ces difficultés et va faire faire le nécessaire.

- Qu'en est-il des trottoirs verglacés ??!! Cela est révoltant.

*Réponse :* M. le Maire rappelle que le déneigement est à la charge des riverains. La Ville essaie au maximum de s'en charger. Il est rappelé que le sel n'agit pas à -7° C. Les agents sont 24h sur 24 sur le terrain, les axes prioritaires ont été traités en premiers lieux. La solution « plus de personnel et plus de matériel » entraînerait plus d'impôts. Certaines personnes présentent regrettent que des personnes désœuvrés ne le fassent pas bénévolement, notamment pour aider les personnes âgées.

- Impasses au niveau de la ruelle d'Amour (impasse de la Croix notamment) : rues à re-goudronner

*Réponse :* M. le Maire précise que pour la voirie le système est le même que pour les trottoirs (programmation pluriannuelle). Ces travaux ne sont pas prévus en 2009, mais la demande est enregistrée.

- Chemin de Sur Somme partie non bordurée, flaques d'eau (certaines maisons ont leurs volets fermés pour éviter les éclaboussures).

*Réponse :* M. HEMERLE va revoir ce problème, afin d'envisager éventuellement un rebouchage dans un premier temps.

- Plusieurs riverains du Voyeul St Jean ont deux véhicules par foyer, d'où des problèmes de stationnement.

*Réponse :* Une stabilisation semble peu possible, une visite sur site aura lieu en présence de M. HEMERLE.

- Problèmes de trottoirs récurrents à Abbeville

*Réponse :* M. le Maire précise qu'il a bien conscience de cette urgence tout comme de la nécessité de phaser ces réfections. De même, il indique qu'il convient de prendre en compte les problèmes rencontrés par les cyclistes (exemple du boulevard Voltaire où le projet de travaux a été modifié notamment pour tenir compte de leur circulation).

## - Travaux :

- Durée des travaux Pont de la femme nue ?

*Réponse :* Un calendrier sera communiqué ; S'agissant d'une route départementale, il est en cours de réalisation par le Département.

- Le projet Rouvroy sera-t-il lié avec d'autres travaux ? l'effacement des réseaux est-il prévu ?

*Réponse :* M. le Maire rappelle que le calendrier n'est pas connu à ce jour mais qu'il est nécessaire de ne pas gêner la circulation de cette entrée de ville. L'élaboration de ce projet est la période idéale pour revoir certains points (accessibilité, effacement des réseaux, etc.).

- Travaux d'installation d'une pompe Chaussée de Rouvroy : demande une présentation aux propriétaires des terrains concernés

*Réponse :* M. le Maire rappelle que le projet a été présenté au public. Le demandeur a transmis ses coordonnées à M. HEMERLE afin qu'une rencontre ait lieu prochainement en ce sens.

- Le coût annoncé pour les études semble énorme (M. Richard Testu)

*Réponse :* M. le Maire rappelle que beaucoup d'études sont faites en interne, ce qui permet de réduire leur coût, mais certaines sont obligatoires et coûteuses (étude des sols par ex).

- Problème avec les travaux réalisés Rive Droite de la Somme (balisage) : qu'en est-il ?

*Réponse :* M. HEMERLE indique que ceci va être refait, mais de façon provisoire dans un premier temps.

## - Sécurité :

- Nuisances rencontrées depuis le changement de propriétaire du café « aux Amis des chiens » (Personne demeurant 242 Chaussée de Rouvroy)

*Réponse :* M. le Maire indique qu'un contact va être pris avec l'établissement.

## - Circulation et stationnement :

- Rue du champ de tir : Pourquoi cette voie n'est-elle pas prioritaire comme la rue Nestor Letellier ?

*Réponse :* La Rue Nestor Letellier a été mise prioritaire pour casser la vitesse excessive de certains automobilistes, problème que ne permettaient pas de résoudre les ralentisseurs mis en œuvre précédemment.

- Chemin de Blangy : stationnement dans le virage dangereux.

*Réponse :* M. le Maire demande à la Police Municipale de voir ce problème.

- Chaussée d'Hocquet : vitesse excessive (rue des Drapiers, rue Louandre) (Mme Douchet)

*Réponse :* M. le Maire propose de refaire le marquage au sol dans un premier temps.

- Chemin à l'arrière de la chaussée de Rouvroy : vitesse excessive de certains

*Réponse :* M. le Maire demande aux riverains de communiquer les heures auxquelles ont lieu ces nuisances, afin qu'une campagne de sensibilisation, suivie éventuellement de verbalisations dans un second temps, soit effectuée.

- Non respect de la priorité de la rue Nestor Letellier : il est suggéré l'installation d'un feu orange clignotant permanent.

*Réponse :* M. le Maire n'est pas convaincu par cette solution mais propose de la soumettre au Conseil Général. Il propose aussi la présence de la Police Municipale mais rappelle que lorsque la pédagogie ne marche pas alors il faut verbaliser.

- Stationnement illégal de caravanes

*Réponse :* M. le Maire rappelle que l'aire d'accueil a été réalisée afin de respecter la loi. Depuis son ouverture, un arrêté précise l'interdiction de stationner des caravanes. La Police Municipale va prendre contact avec les personnes concernées.

- Gratuité de la portion d'autoroute A16 comprise entre Abbeville Nord et Abbeville Est

*Réponse :* M. le Maire souligne que retirer le flux de circulation cela signifie aussi le retrait du flux de touristes. La SANEF sera relancée au sujet de cette suggestion de gratuité, qui pourrait être réalisée à certaines périodes uniquement.

## - Economie / Emploi :

- Derrières chaque friche, il y a une histoire. Pourquoi ne pas créer une maison de la culture industrielle ?

*Réponse :* M. le Maire confirme que pour préparer son avenir, il faut savoir d'où l'on vient. Il souligne qu'Abbeville a trop vécu sur le misérabilisme ; il convient aujourd'hui de redonner à chacun la fierté d'être Abbevillois. Il rappelle que les promoteurs d'Abbeville sont les habitants. Pour ce qui du projet évoqué, ceci peut être envisagé dans le cadre du Pays.

#### **- Services publics :**

##### **- Centre hospitalier :**

- Il manque de personnel pour accompagner et dialoguer les personnes en fin de vie et leurs familles au CLMS, CH, etc. Ne peut-on pas recruter ?? (Mme DOUCHET)

*Réponse :* M. le Maire indique qu'il faut demander à l'Agence Régionale d'Hospitalisation (désormais dénommée Agence Régionale de santé) de faire un bilan de la situation. Il souligne que les députés votent le budget mais des conséquences s'en suivent. M. le Maire explique sa volonté de réaliser un referendum sur l'hôpital : c'est un choix de société.

##### **- Poubelles :**

- Est-il possible de modifier l'emplacement des containers situés Voyeul St Jean ou de les remplacer par des poubelles individuelles ?

*Réponse :*

Cette mise en oeuvre répond à un sondage réalisé à l'époque Voyeul St Jean. Les riverains avaient souhaité un regroupement collectif. M. le Maire propose à Mme LEVASTRE de refaire ce sondage.

#### **- Enfance / Jeunesse :**

- Des city stades sont ils prévus à Rouvroy ? Qu'en est il du terrain de foot qui ne sert plus ?

*Réponse :* M. le Maire rappelle que deux city stades sont prévus dans la programmation 2009 (Menhecourt et Provinces). Toutefois cette demande peut être étudiée avec un emplacement adéquat (intérêt pour les jeunes et moindres nuisances). Le terrain inutilisé va devenir un terrain de rugby.

#### **- Urbanisme :**

- Qu'en est-il du PLU ?

*Réponse :* Il est encore en cours, car des points sont à revoir notamment avec l'abandon du projet de parking souterrain et de stationnement payant. Certaines aberrations en matière d'urbanisme sont à revoir aussi. M. le Maire rappelle que le PPRI n'est pas modulable mais que le PLU est modifiable et fera l'objet de concertations.